

Conditions d'utilisation IBM – Modalités relatives aux offres de Logiciel-service

IBM DB2 on Cloud

Les Conditions d'utilisation se composent du présent document intitulé «Conditions d'utilisation IBM – Modalités relatives aux offres de Logiciel-service» (les «Modalités des offres de Logiciel-service») et d'un document intitulé «Conditions d'utilisation IBM – Modalités générales» (les «Modalités générales»), qui est disponible à l'adresse <http://www.ibm.com/software/sla/sladb.nsf/sla/tou-gen-terms/>.

Advenant une incompatibilité entre les Modalités générales et les présentes Modalités des offres de Logiciel-service, ces dernières prévaudront. Le Client accepte les présentes Conditions d'utilisation en commandant le Logiciel-service IBM, en y accédant ou en l'utilisant.

Ces Conditions d'utilisation sont régies par le Contrat Passport Advantage international IBM ou le Contrat Passport Advantage Express international IBM, selon le cas (le «Contrat»), et celui-ci, de pair avec les Conditions d'utilisation, constitue l'entente intégrale.

Le service IBM Bluemix constitue une exigence technique préalable pour cette offre de Logiciel-service IBM. Pour accéder au service IBM Bluemix, veuillez vous inscrire à l'adresse <https://console.ng.bluemix.net/registration/>.

1. Logiciel-service IBM

Les offres de Logiciel-service IBM suivantes sont régies par les présentes Modalités des offres de Logiciel-service :

- IBM DB2 on Cloud Standard Small
- IBM DB2 on Cloud Standard Medium
- IBM DB2 on Cloud Standard Large
- IBM DB2 on Cloud Standard X-Large
- IBM DB2 on Cloud Advanced Small
- IBM DB2 on Cloud Advanced Medium
- IBM DB2 on Cloud Advanced Large
- IBM DB2 on Cloud Advanced X-Large
- IBM DB2 on Cloud Advanced 2X Large

2. Paramètres de calcul des frais

Le Logiciel-service IBM est vendu en fonction du paramètre de calcul des frais suivant, comme spécifié dans le Document transactionnel :

- Une **Instance** est une unité de mesure servant de base pour obtenir le Logiciel-service IBM. Une Instance correspond à un accès à une configuration spécifique du Logiciel-service IBM. Il faut obtenir un nombre suffisant d'autorisations pour couvrir chaque Instance du Logiciel-service IBM mise en disponibilité aux fins d'accès et d'utilisation pendant la période de mesure indiquée dans l'Autorisation d'utilisation ou le Document transactionnel du Client.

3. Frais et facturation

Le montant exigible pour le Logiciel-service IBM est indiqué dans un Document transactionnel.

3.1 Frais mensuels partiels

Des frais mensuels partiels spécifiés dans le Document transactionnel et calculés au prorata peuvent être exigés.

4. Options de renouvellement de la Période d'abonnement pour le Logiciel-service IBM

L'Autorisation d'utilisation du Client indiquera si l'abonnement au Logiciel-service IBM se renouvelle à la fin de la Période d'abonnement, en désignant cette période de l'une des façons décrites ci-dessous.

4.1 Renouvellement automatique

Si l'Autorisation d'utilisation du Client indique que le renouvellement de l'abonnement se fait de manière automatique, le Client peut mettre fin à son abonnement au Logiciel-service IBM en faisant parvenir une demande écrite au représentant IBM ou au Partenaire commercial IBM, selon le cas, au moins quatre-vingt-dix (90) jours avant la date d'expiration de la Période d'abonnement alors en cours qui est spécifiée dans l'Autorisation d'utilisation. Si IBM ou le Partenaire commercial IBM ne reçoit pas un tel avis de cessation au plus tard à la date d'expiration, la Période d'abonnement qui se termine se renouvellera automatiquement pour une période d'un (1) an ou pour la durée originale indiquée dans l'Autorisation d'utilisation.

4.2 Facturation continue

Lorsque l'Autorisation d'utilisation indique que la Période d'abonnement du Client se renouvelle de manière continue, le Logiciel-service IBM continuera d'être accessible au Client et son utilisation sera facturée en continu. Pour cesser l'utilisation du Logiciel-service IBM et stopper le processus de facturation continue, le Client doit faire parvenir à IBM ou au Partenaire commercial IBM, selon le cas, un préavis écrit de quatre-vingt-dix (90) jours, dans lequel il demande d'annuler son utilisation du Logiciel-service IBM. Dès l'annulation de l'accès au Logiciel-service IBM, les frais d'accès impayés qui s'appliquent jusqu'au mois au cours duquel l'annulation a pris effet seront facturés au Client.

4.3 Renouvellement requis

Lorsque l'Autorisation d'utilisation indique que la Période d'abonnement du Client ne se renouvelle pas, l'abonnement au Logiciel-service IBM et l'accès du Client à ce Logiciel-service sont révoqués à la fin de cette période. S'il désire continuer d'utiliser le Logiciel-service IBM après la date d'expiration, le Client doit passer une commande auprès d'un représentant IBM ou du Partenaire commercial IBM, selon le cas, en vue d'obtenir une nouvelle Période d'abonnement.

5. Assistance technique

L'assistance technique pour le Logiciel-service IBM est fournie par courriel, sur des forums en ligne et dans un système en ligne de signalement de problèmes (c.-à-d., le portail de Bluemix pour la clientèle, à l'adresse <https://support.ibm.cloud.com>). Les processus d'assistance technique du service IBM Bluemix sont utilisés pour le Logiciel-service IBM. IBM mettra en disponibilité le guide d'assistance pour les Logiciels-services IBM («IBM Software as a Service Support Handbook») qui fournit les coordonnées pour l'assistance technique IBM Bluemix ainsi que d'autres renseignements et processus concernant ce service. L'assistance technique est incluse avec le Logiciel-service IBM et n'est pas offerte dans le cadre d'une offre distincte. Le Client définit la gravité d'un problème en se basant sur ses besoins dans l'entreprise. IBM confirmera si le niveau de gravité est exact ou non.

Gravité	Description	Objectifs de temps de réponse pendant les heures d'assistance*	Période de couverture
1	<p>Incidence critique sur l'entreprise ou interruption d'un service crucial Une fonction critique pour l'entreprise est hors d'usage ou une interface cruciale ne fonctionne plus. Cette situation s'applique habituellement dans un environnement de production et indique une incapacité d'accéder aux services, ce qui a une incidence critique sur les activités de l'entreprise. Cette situation exige une solution immédiate.</p> <p>Dans le cas de problèmes de Gravité 1, le Client doit être disponible 24 h sur 24, 7 jours sur 7 pour aider IBM à poser un diagnostic. Dans le cas contraire, la gravité du problème sera abaissée au niveau 2.</p>	Au plus une (1) heure	24 h sur 24, 7 jours sur 7
2	<p>Incidence importante sur l'entreprise L'utilisation d'une option ou d'une fonction du service pour l'entreprise est grandement limitée ou le Client risque de manquer une échéance commerciale.</p>	Au plus deux (2) heures ouvrables	Heures ouvrables, du lundi au vendredi
3	<p>Incidence mineure sur l'entreprise Le service ou la fonctionnalité du service est utilisable, mais cela n'a aucune incidence critique sur les activités de l'entreprise.</p>	Au plus quatre (4) heures ouvrables	Heures ouvrables, du lundi au vendredi
4	<p>Incidence minimale sur l'entreprise Demande de renseignements ou demande non technique</p>	Au plus un (1) jour ouvrable	Heures ouvrables, du lundi au vendredi

* Remarque :

Les objectifs de temps de réponse décrits aux présentes visent à décrire les objectifs d'IBM seulement et ne représentent pas une garantie d'exécution.

6. Modalités supplémentaires relatives aux offres de Logiciel-service IBM

6.1 Emplacements bénéficiaires

Les taxes applicables, s'il y a lieu, sont basées sur le ou les emplacements que le Client identifie comme étant ceux qui bénéficient du Logiciel-service IBM. Ainsi, IBM appliquera les taxes en se basant sur l'adresse professionnelle que le Client désigne comme l'emplacement qui est le principal bénéficiaire au moment de commander le Logiciel-service IBM, à moins que le Client ne fournisse à IBM de l'information supplémentaire à ce sujet. Le Client a la responsabilité de maintenir cette information à jour et d'informer IBM de tout changement.

6.2 Obligations du Client

Le Client a l'obligation d'installer sans tarder les correctifs pour DB2, le système d'exploitation et les autres logiciels, afin d'éviter les défauts, les problèmes de sécurité et de maintenir les fonctionnalités à jour.

Le Client peut :

- installer et exécuter dans le Logiciel-service IBM uniquement des logiciels qui sont nécessaires pour effectuer ou soutenir l'utilisation des données par l'entremise du logiciel DB2 préinstallé. Il est interdit au Client d'installer ou d'utiliser d'autres logiciels de quelque nature que ce soit dans le Logiciel-service IBM;
- installer des progiciels libres supplémentaires aux fins d'utilisation avec le Logiciel-service IBM dans les nœuds. IBM n'est pas tenue de prendre en charge ces progiciels libres, et n'est pas responsable des impacts sur les performances du Logiciel-service IBM (c.-à-d., DB2, le système d'exploitation ou la plateforme matérielle pris collectivement) qui découlent de tels progiciels libres.

Appendice A

1. IBM DB2 on Cloud

Le Logiciel-service IBM DB2 on Cloud est offert dans la configuration qui répond le mieux aux besoins du Client. Les configurations de nœuds disponibles sont décrites ci-après.

Ce Logiciel-service IBM n'est pas conçu pour répondre à des exigences de sécurité spécifiques pour le contenu réglementé, comme les renseignements personnels, qu'ils soient sensibles ou non. Il incombe au Client de déterminer si ce Logiciel-service IBM répond à ses besoins en ce qui a trait au type de contenu qu'il utilise en lien avec le Logiciel-service.

1.1 IBM DB2 on Cloud Standard Small

Serveur privé virtuel comprenant 2 cœurs de processeurs Xeon cadencés à 2 GHz, 8 Go de mémoire vive, un premier disque de 100 Go (en réseau d'unités de stockage), un second disque de 500 Go (en réseau d'unités de stockage), des liaisons montantes de réseaux public et privé offrant un débit de 1 Gbit/s, un système de stockage performant d'une capacité de 100 Go permettant d'effectuer 500 opérations d'entrée-sortie par seconde et le logiciel DB2 Workgroup Server Edition (avec chiffrement en mode natif)

1.2 IBM DB2 on Cloud Standard Medium

Serveur privé virtuel comprenant 4 cœurs de processeurs Xeon cadencés à 2 GHz, 16 Go de mémoire vive, un premier disque de 100 Go (en réseau d'unités de stockage), un second disque de 1 To (en réseau d'unités de stockage), des liaisons montantes de réseaux public et privé offrant un débit de 1 Gbit/s, un système de stockage performant d'une capacité de 100 Go permettant d'effectuer 1 200 opérations d'entrée-sortie par seconde et le logiciel DB2 Workgroup Server Edition (avec chiffrement en mode natif)

1.3 IBM DB2 on Cloud Standard Large

Serveur privé virtuel comprenant 8 cœurs de processeurs Xeon cadencés à 2 GHz, 32 Go de mémoire vive, un premier disque de 100 Go (en réseau d'unités de stockage), un second disque de 2 To (en réseau d'unités de stockage), des liaisons montantes de réseaux public et privé offrant un débit de 1 Gbit/s, un système de stockage performant d'une capacité de 100 Go permettant d'effectuer 1 600 opérations d'entrée-sortie par seconde et le logiciel DB2 Workgroup Server Edition (avec chiffrement en mode natif)

1.4 IBM DB2 on Cloud Standard X-Large

Serveur sans système d'exploitation comprenant 12 cœurs de processeurs Xeon cadencés à 2,4 GHz, 128 Go de mémoire vive, un contrôleur de disque (2 unités SSD de 800 Go) configuré avec RAID (800 Go), (6 unités SSD de 1,2 To) configuré avec RAID 10 (3,5 To), des liaisons montantes de réseaux public et privé redondantes offrant un débit de 10 Gbit/s et le logiciel DB2 Workgroup Server Edition (avec chiffrement en mode natif)

1.5 IBM DB2 on Cloud Advanced Small

Serveur privé virtuel comprenant 2 cœurs de processeurs Xeon cadencés à 2 GHz, 8 Go de mémoire vive, un premier disque de 100 Go (en réseau d'unités de stockage), un second disque de 500 Go (en réseau d'unités de stockage), des liaisons montantes de réseaux public et privé offrant un débit de 1 Gbit/s, un système de stockage performant d'une capacité de 100 Go permettant d'effectuer 500 opérations d'entrée-sortie par seconde et le logiciel DB2 Advanced Enterprise Server Edition

1.6 IBM DB2 on Cloud Advanced Medium

Serveur privé virtuel comprenant 4 cœurs de processeurs Xeon cadencés à 2 GHz, 16 Go de mémoire vive, un premier disque de 100 Go (en réseau d'unités de stockage), un second disque de 1 To (en réseau d'unités de stockage), des liaisons montantes de réseaux public et privé offrant un débit de 1 Gbit/s, un système de stockage performant d'une capacité de 100 Go permettant d'effectuer 1 200 opérations d'entrée-sortie par seconde et le logiciel DB2 Advanced Enterprise Server Edition

1.7 IBM DB2 on Cloud Advanced Large

Serveur privé virtuel comprenant 8 cœurs de processeurs Xeon cadencés à 2 GHz, 32 Go de mémoire vive, un premier disque de 100 Go (en réseau d'unités de stockage), un second disque de 2 To (en réseau d'unités de stockage), des liaisons montantes de réseaux public et privé offrant un débit de 1 Gbit/s, un système de stockage performant d'une capacité de 100 Go permettant d'effectuer 1 600 opérations d'entrée-sortie par seconde et le logiciel DB2 Advanced Enterprise Server Edition

1.8 IBM DB2 on Cloud Advanced X-Large

Serveur sans système d'exploitation comprenant 12 cœurs de processeurs Xeon cadencés à 2,4 GHz, 128 Go de mémoire vive, un contrôleur de disque (2 unités SSD de 800 Go) configuré avec RAID 1 (800 Go), (6 unités SSD de 1,2 To) configuré avec RAID 10 (3,5 To), des liaisons montantes de réseaux public et privé redondantes offrant un débit de 10 Gbit/s et le logiciel DB2 Advanced Enterprise Server Edition

1.9 IBM DB2 on Cloud Advanced 2X Large

Serveur sans système d'exploitation comprenant 32 cœurs de processeurs Xeon cadencés à 2,0 GHz, 1 To de mémoire vive, un contrôleur de disque (16 unités SSD de 1,2 To) configuré avec RAID 10 (10 To), (2 unités SSD de 800 Go) configuré avec RAID 1 (800 Go), des liaisons montantes de réseaux public et privé redondantes offrant un débit de 10 Gbit/s et le logiciel DB2 Advanced Enterprise Server Edition